

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 444/2024	OBJET : Modification du tableau des effectifs
Date de la convocation : 02/10/2024 Date de la séance : 08/10/2024 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire Secrétaire de séance : David LOYSEAU	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Nadia LAKHDER, David LOYSEAU, Dominique THIEBAULT, Olivier DALON, Majda CHETTAT BENATTABOU, Pierre CHARITÉ, Serge MENNECIER, Gérard BERTHON, Jean-Paul MUNNIER, Alain CLÉMENT, Christiane MONA, Christophe CHARLES, M. Pascal GAUTHIER, Zahia LAZAAL, Séverine COENART, Jacinthe NUNHOLD, Laurent VIEILLE, Jean-Christophe OCHIER, Josette NICOLET
Membres en exercice : 29 Membres présents : 22 Membres représentés : 4 Membre absent : 3 Votants : 26	Membres absents excusés : Mme Marie-Andrée WACOGNE donne pouvoir à Mme Dominique THIEBAULT Mme Fanny SAUNIER donne pouvoir à M. Pierre CHARITÉ Mme Yasmina TABECHE donne pouvoir à Mme Jacinthe NUNHOLD Mme Pascale BABAUD donne pouvoir à M. Jean-Paul MUNNIER
VOTE : MAJORITÉ POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3	Membres absents non excusés : M. Ismaël BOUDJEKADA M. Christian DRIANO M. Saïd NOUNA
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 10/10/2024 et de sa publication le 10/10/2024	
Conformément à l'article L 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 08/10/2024 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 08/10/2024	

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.313-1, L.332-8, L.542-2 et L.542-3 du code général de la fonction publique ;

Vu le budget communal ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et/ou promotions internes ;

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif en raison de la mutation d'un agent ;



Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'ouverture et à la fermeture des postes suivants :

Date d'effet	Créations de postes			Suppressions de postes		
	Grade	Temps de travail	Nombre de postes	Grade	Temps de travail	Nombre de postes
01/11/2024	Adjoint Administratif	35 h	1	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	35 h	1

Le tableau des effectifs sera ainsi modifié :

Date d'effet	Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
01/11/2024	Adjoint Administratif	6	7
01/11/2024	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	2	1

Le Maire
Aurélie DZIERZYNKA



Le secrétaire de séance,
David LOYSEAU.

